



# Info-délits



## Division prévention criminalité

### Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz  
 Centre Gendarmerie Mobile  
 Les Granges Neuves 2  
 1847 Rennaz  
 ☎ 021 557 88 05  
 📞 079 446 65 02  
[christian.borloz@vd.ch](mailto:christian.borloz@vd.ch)



## Montpreveyres

**Urgence : 117**

Gendarmerie d'Oron-la-Ville :

☎ 021 557 86 21



## Août / Septembre 2016

Date	Délict	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
ME 31.08	Tentative de vol	Rue du Village	Garage	Tenté de dérober des jantes sur un véhicule	

Pas d'autre délit signalé aux services de police durant la période du 15 août au 30 septembre 2016, sur le territoire de la Commune de Montpreveyres.



### Envoi de la feuille Info-Délits par mail

Nous rappelons aux membres recevant nos documents en version papier qu'il est possible d'obtenir ceux-ci par voie électronique (diminution de frais, transmission plus rapide). Il suffit simplement de transmettre au soussigné votre adresse mail. Ces informations restent confidentielles.



## Informations, conseils du mois

### Vols à l'astuce

Depuis quelques semaines, nous constatons une augmentation des vols à l'astuce au préjudice de personnes procédant à des retraits d'argent aux distributeurs automatiques à billets (bancomat/postomat). Pour commettre ces méfaits, les auteurs opèrent comme suit :

- Ils agissent principalement à deux au cours de la transaction. La victime est interpellée pour lui signaler qu'elle a laissé tomber un billet de 10 ou 20 francs, ceci dans le but de détourner son attention et de lui subtiliser la carte. Les voleurs, qui avaient pu observer le code NIP, procèdent ensuite à des prélèvements bancaires ou postaux jusqu'au blocage de la carte de la personne grugée.
- Ils installent un dispositif appelé « skimmer » qui permet d'enregistrer les données de la carte lorsque celle-ci est introduite dans l'appareil et de filmer le code NIP à l'aide d'une mini caméra très discrète placée sur le haut du distributeur. Ce dispositif est quasiment invisible.

### Conseils :

- **La règle de base est de cacher le clavier à l'aide de la main ou d'un objet (porte-monnaie, téléphone, journal, etc) lorsque vous composez votre code secret (NIP). Faites aussi écran avec votre corps pour être à l'abri des regards indiscrets.**

- Restez vigilant lors des manipulations sur un bancomat/postomat.
- Ne vous laissez jamais aider, ni distraire par une tierce personne. Informez vos aînés, ce sont les principales victimes des vols à l'astuce.
- En cas de doute, stoppez la transaction en protégeant de la main le lecteur de carte.



Le Gérant de sécurité : Christian Borloz , adjudant

**Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité**

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>